

■ Présidentielles, législatives et référendums en Nouvelle-Calédonie sous la Ve République

par Luc STEINMETZ

La Nouvelle-Calédonie d'abord colonie française puis partie intégrante de la République comme TOM n'a pas toujours participé aux scrutins nationaux. Comme elle n'a eu de représentants au parlement qu'à partir de 1946, c'est seulement depuis la IV^e République qu'elle a participé à des élections à valeur nationale : directement pour les législatives et indirectement pour l'élection du Président de la République. Mais l'accession de tous les Calédoniens à la citoyenneté française dont le plein effet date pour les Mélanésiens de 1957 (bien qu'il ait été proclamé en 1946) ne donne aux scrutins nationaux leur vraie valeur qu'à partir de 1958, année qui correspond à la naissance de la V^e République. À part le cas particulier de la première élection présidentielle de 1958 qui s'est déroulée en vertu de l'ancien article 6 de la Constitution du 4 octobre 1958, tous les autres scrutins nationaux se sont déroulés au suffrage universel direct qu'il s'agisse des présidentielles, des législatives ou des référendums.

Le choix des Calédoniens lors de ces scrutins nationaux a longtemps été guidé par le fait qu'ils étaient français et calédoniens. Ils votaient surtout en fonction de considérations nationales mais les facteurs locaux avaient aussi une influence sur leur choix. Cette situation a duré jusqu'au milieu des années 1970. Mais à partir de l'apparition de la revendication indépendantiste, ce sont des facteurs locaux qui ont été déterminants, d'abord pour la participation des Calédoniens à ces scrutins, ensuite pour leur choix en faveur de tel ou tel candidat, chaque élection étant désormais marquée par le clivage indépendantistes/anti-indépendantistes.

C'est ce que l'on vérifiera au travers de la présentation de tous ces scrutins, de l'élection présidentielle de 1965 à celle de 2007, des élections législatives de 1959 à celles de 2007 et enfin des référendums nationaux (et même locaux) de septembre 1958 à mai 2005.

I. Les Calédoniens et les élections présidentielles

Avant de voir les élections présidentielles qui se sont déroulées au suffrage universel direct, il convient de dire quelques mots sur le cas particulier de la première élection de la V^e République qui a vu le général de Gaulle accéder à la tête de l'État. Cette élection a eu lieu le dimanche 21 décembre 1958 en application de l'ancien article 6 de la Constitution complété par les dispositions de l'article 4 – alinéa 4 de la loi organique du 7 novembre 1958 relative à l'élection du Président de la République au suffrage indirect.

La salle des délibérations de l'Assemblée territoriale a été le bureau de vote et a accueilli le collège électoral composé de 69 membres : le député, le sénateur, les conseillers territoriaux et municipaux (seule Nouméa était une commune de plein exercice), les présidents des commissions municipales et régionales (collectivités municipales de droit local) et les délégués de ces commissions.

Le président de la commission municipale de Hienghène, empêché, n'avait pas pu prendre part au vote. Sur 68 votants, le général de Gaulle a obtenu 64 voix, Albert Chatelet 4 voix et le candidat communiste Georges Marrane 0 voix.

1° L'élection présidentielle de décembre 1965

Pour cette première élection du Président de la République au suffrage universel en vertu de la révision constitutionnelle intervenue en 1962, le général de Gaulle n'aurait pas eu besoin d'un deuxième tour si les résultats de la Nouvelle-Calédonie avaient été les seuls à compter. Avec une participation de près de 70 %, de Gaulle recueillait 60,3 % des suffrages dès le 5 décembre 1965 devançant Jean Lecanuet qui obtenait 22,6 % des voix tandis que François Mitterrand faisait un petit 7,4 %. La Nouvelle-Calédonie gaulliste avait fait parler son cœur. Au 2^e tour le 19 décembre, alors que la participation avait baissé de plus de 5 points, le général de Gaulle faisait 65,8 % des voix contre 34,2 % à François Mitterrand. L'Union calédonienne, parti local majoritaire et dominant d'alors n'avait pas été suivie en appelant à voter Lecanuet au 1^{er} tour et Mitterrand au second, manifestant ainsi son opposition au général de Gaulle à qui il était reproché la loi Jacquinot de 1963 sur la réduction de l'autonomie interne.

2° L'élection présidentielle d'avril/mai 1969

Elle faisait suite à la démission du général de Gaulle intervenue le 28 avril après son échec au référendum sur la régionalisation. En Nouvelle-Calédonie, l'Union calédonienne toujours dominante soutenait Alain Poher contre Georges Pompidou représentant du pouvoir gaulliste à qui elle reprochait, en plus de la loi Jacquinot de 1963, les lois Billotte de janvier 1969. Et pourtant, alors que la participation était de 61,3 % au 1^{er} tour, Georges Pompidou arrivait en tête avec 51,12 % des suffrages contre 42,8 % à Alain Poher. L'influence de l'UC était donc évidente sur ce 1^{er} tour. Mais au 2^e tour, Pompidou consolidait sa première place avec 53,3 % des suffrages exprimés contre 46,7 % à Poher. Par la prise de position de l'UC, le score de Georges Pompidou en Nouvelle-Calédonie était plus timide que pour l'ensemble français qui avait élu l'ancien Premier ministre du général avec 58,2 % des voix.

Il est remarquable de constater qu'au 1^{er} tour de cette présidentielle de 1969 des hommes comme Gaston Defferre, pourtant le père de la loi-cadre de 1956, ou encore Michel Rocard ou Alain Krivine n'avaient pas dépassé 1,5 % des voix. La gauche ne faisait pas recette en Nouvelle-Calédonie au temps où l'UC, autonomiste ici était plutôt centriste dans ses choix nationaux.

3° L'élection présidentielle de 1974

À la suite du décès de Georges Pompidou, l'élection présidentielle de 1974 se déroule en Nouvelle-Calédonie dans un contexte annonciateur des clivages politiques qui marqueront les deux dernières décennies du XXe siècle. L'UC est en perte de vitesse. Elle a connu deux scissions majeures avec la création de l'Union multiraciale de Céléne Urégei en octobre 1970 puis celle du MLC de Jean Lèques en juillet/août 1971. Les Foulards rouges créés en septembre 1969 autour de Nidoish Naisseline ont déjà fait parler d'eux. Derrière les revendications autonomistes on sent l'indépendantisme poindre. Le clivage gauche/droite s'installe dans le paysage politique calédonien.

Les candidats de droite Jacques Chaban-Delmas, Valéry Giscard d'Estaing, Jean-Marie Le Pen ou Jean Royer reçoivent le soutien des partis politiques opposés à l'autonomie et/ou à l'indépendance. Le candidat de gauche François Mitterrand est soutenu par les partis autonomistes.

La participation de l'ordre de 70 % retrouve son niveau de la présidentielle de 1965. La droite est majoritaire en Nouvelle-Calédonie mais c'est cependant François Mitterrand qui sera vainqueur de 2^e tour. En effet, au 1^{er} tour le 5 mai, François Mitterrand est en tête avec 44 % des voix et face à lui tous les candidats de droite font 54,3 %. Mais dans la Nouvelle-Calédonie gaulliste (Chaban-Delmas était arrivé en tête à Bélep...) le vote au 2^e tour pour Giscard d'Estaing a du mal à passer et le futur Président de la République n'arrive pas à récupérer sur son nom l'ensemble des voix qui s'étaient portées sur Chaban-Delmas au 1^{er} tour. Valéry Giscard d'Estaing devra se contenter de 49,75 % des suffrages laissant François Mitterrand vainqueur en Nouvelle-Calédonie avec 50,25 % des voix.

C'est la seule et unique fois qu'en Nouvelle-Calédonie un candidat de gauche aura été en tête de l'élection présidentielle.

4° L'élection présidentielle de 1981

Depuis 1974 la revendication indépendantiste s'est affirmée. Le groupe 1878 a proclamé en 1975 la lutte pour l'indépendance kanak dont le manifeste est signé quatre mois après. En septembre 1975 la tenue du festival Mélanésia 2000 a révélé Jean-Marie Tjibaou. Le premier congrès du Palika s'est tenu en mai 1976. Lors de son congrès de Bourail en mai 1977 l'UC a adopté une motion en faveur de l'indépendance kanak. En juin 1979 le Front indépendantiste s'est créé. À son XI^e congrès d'août 1980, l'UC s'est prononcée pour l'indépendance en 1982.

C'est dans ce contexte que se déroule l'élection présidentielle de 1981. Pour les électeurs opposés à l'indépendance qu'ils soient ou non giscardiens, voter à droite c'est affirmer leur attachement à la France face à François Mitterrand qui lors de son entretien avec une mission du Front indépendantiste à Paris en novembre 1979 s'était engagé dans une déclaration commune FI/PS en faveur de l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie, ce que les leaders indépendantistes avaient interprété comme un engagement en faveur de l'indépendance.

Dès le 1^{er} tour le 26 avril, alors que la participation est de 66 %, Giscard d'Estaing frôle la majorité absolue avec 48,8 % des voix et Jacques Chirac obtient 17,6 % des suffrages. En y ajoutant les voix de Marie-France Garaud et de Michel Debré, la droite fait 70 % des voix. François Mitterrand obtient 23,3 % des voix et Georges Marchais 3,4 %.

Au second tour, Giscard d'Estaing obtient 65,5 % des suffrages contre 34,5 % à François Mitterrand. Deux tiers/un tiers, ce sera jusqu'aux restrictions du corps électoral consécutif à l'Accord de Nouméa le rapport entre anti-indépendantistes et indépendantistes. Désormais toutes les élections en Nouvelle-Calédonie, locales ou nationales, seront marquées par ce clivage et ce rapport quand toutes les forces politiques appelleront à voter.

5° L'élection présidentielle de 1988

Elle se déroule dans le contexte de la prise d'otages d'Ouvéa qui débute le 22 avril soit deux jours avant le 1^{er} tour de scrutin couplé en Nouvelle-Calédonie avec les élections régionales de mise en place des institutions du « statut Pons ».

Depuis 1981, il y a eu Nainville-les-Roches, le statut Lemoine de 1984 dont l'application a marqué l'entrée dans la période dite des « événements », l'idée d'indépendance-association du statut Pisani-Fabius, le scrutin local d'autodétermination du 13 septembre 1987 et enfin la préparation du statut Pons.

La situation est très tendue à l'approche du scrutin. Dans une lettre ouverte à François Mitterrand, Jean-Marie Tjibaou souhaite le voir réélu et en réponse le Président et candidat socialiste dans sa « Lettre à tous les Français » écrit que les « Canaques...veulent décider eux-mêmes...car ils sont à eux seuls le suffrage universel ». Le 16 avril, une semaine avant le 1^{er} tour de la présidentielle, Jean-Marie Tjibaou annonce dans une déclaration le lancement imminent d'actions qui « pourraient avoir... une répercussion nationale, desservir le Premier ministre Jacques Chirac et contribuer à la réélection de François Mitterrand ».

Ainsi le FLNKS qui a appelé à l'abstention massive aussi bien pour l'élection présidentielle que pour les régionales qui se déroulent en même temps entend peser sur le scrutin par des actions de nature à faire battre Jacques Chirac. Ces actions planifiées, décidées lors de la réunion des chefs du FLNKS à la tribu de Néaoua à Houailou, ce sont principalement l'attaque des brigades de gendarmerie du Territoire. Mais le plan ne fut appliqué que par les militants d'Ouvéa avec les suites que l'on connaît. La prise en otages des gendarmes de la brigade de Fayaoué par un commando du FLNKS fait 4 morts.

Le 1^{er} tour, le 24 avril 1988, est marqué par une participation de 58 % qui montre que l'appel à l'abstention lancé par le FLNKS a été assez bien suivi par son électorat. Le contexte du vote fait que Jacques Chirac obtient 74,67 % des suffrages exprimés, ce qui ajouté aux

voix de Raymond Barre et de Jean-Marie Le Pen donne près de 94 % des suffrages exprimés mais tout de même 56 % des inscrits qui ont ainsi exprimé un choix anti-indépendantiste. François Mitterrand quant à lui ne fait que 4,98 % des voix et tous les autres candidats de gauche réunis 1,29 %. Entre les deux tours et trois jours avant le 2^e tour fixé au 8 mai se situe la libération des otages d'Ouvéa au cours de laquelle 19 indépendantistes et deux militaires sont tués.

Le 8 mai lors du 2^e tour, l'électorat confirme en votant à 90 % pour Chirac son choix du 24 avril.

6° L'élection présidentielle de 1995

Elle se situe dans la période de la paix retrouvée des Accords de Matignon qui permet à la plus grande partie du FLNKS et à l'UC d'appeler l'électorat indépendantiste à participer au scrutin en portant ses voix sur le candidat socialiste Lionel Jospin.

La participation au 1^{er} tour gagne seulement 2 points par rapport au scrutin boycotté de 1988 et atteint 60 %, mais elle est variable selon les provinces. Ainsi dans la province Nord à majorité indépendantiste elle est seulement de 40 % et tombe à 25 % dans la province des Îles Loyauté. Grâce à cette participation indépendantiste, Lionel Jospin fait trois fois mieux que François Mitterrand en 1988 puisqu'il obtient 15,87 % des suffrages, les autres candidats de gauche atteignant à peine 3% des voix. À droite, le RPCR s'est divisé entre les candidatures de Jacques Chirac et d'Édouard Balladur. Mais les loyalistes s'expriment majoritairement pour Jacques Chirac qui recueille 43 % des voix alors qu'Édouard Balladur, que Jacques Lafleur avait décidé de soutenir, en fait 26,5 %. Jean-Marie Le Pen n'obtient en Nouvelle-Calédonie que 8 % des suffrages soit 2 fois moins qu'en métropole : c'est une confirmation que si l'électorat non-indépendantiste est majoritairement de droite, il n'est pas pour autant tenté par l'extrémisme.

Au 2^e tour, Lionel Jospin obtient pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie 26 % des suffrages. C'est nettement mieux que le score de Mitterrand en 1988. Et Jacques Chirac, avec 74 % des votes, retrouve la large confiance des Calédoniens. Mais là encore, le score varie selon les provinces : dans le Sud à majorité non-indépendantiste, Jacques Chirac fait 84 % des voix tandis que dans le Nord et aux Loyauté, c'est Lionel Jospin qui l'emporte avec 55,7 % des voix.

7° L'élection présidentielle de 2002

Après l'Accord de Nouméa signé le 5 mai 1998, l'élection présidentielle de 2002 confirme le clivage gauche/droite, indépendantistes/loyalistes qui s'est installé depuis 1981 dans ce scrutin. Premier ministre signataire de l'Accord de Nouméa, Lionel Jospin reçoit l'appui des partis indépendantistes qui appellent tous à voter pour lui. Mais l'électorat indépendantiste se mobilise peu car au 1^{er} tour la participation n'atteint que 50,7 % en recul de près de 10 points par rapport à 1995.

Au soir du 1^{er} tour le 21 avril Lionel Jospin a au moins la satisfaction de ne pas avoir été placé par la Nouvelle-Calédonie dans la position honteuse de 3^e derrière Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Il fait 22,4 % des voix derrière Jacques Chirac (48,4 %) et devance ainsi Jean-Marie Le Pen qui dépasse tout juste les 10 %. Le total des voix des candidats de droite est de 66,7 % des suffrages exprimés laissant les candidats de gauche se partager les 33,3 % restants provenant surtout des indépendantistes, dans la mesure où les électeurs de gauche au sens métropolitain du terme sont peu nombreux en Nouvelle-Calédonie. Comme en 1995, c'est dans les provinces Nord et Loyauté que les candidats de gauche ont fait leurs meilleurs scores.

Au 2^e tour le 5 mai la participation est la même qu'au 1^{er} tour malgré l'appel du FLNKS à l'abstention pour ne pas avoir à choisir entre Chirac et Le Pen. La Nouvelle-Calédonie vote sensiblement comme l'ensemble français, Jacques Chirac obtenant 80,42 % des suffrages contre 19,58 % à Jean-Marie Le Pen.

8° L'élection présidentielle de 2007

À presque mi-parcours de la période ouverte par l'Accord de Nouméa, l'élection présidentielle de 2007 est très « française ». Le camp indépendantiste au travers de toutes les composantes du FLNKS ainsi que le LKS appellent à voter massivement pour Ségolène Royal suivie en cela par la modeste fédération locale du PS. Par contre le syndicat politique et indépendantiste USTKE choisit José Bové avec lequel il a noué des relations affichées. La droite locale (R-UMP, Avenir ensemble en partie, RPC) soutient Nicolas Sarkozy alors que la tendance Leroux de l'Avenir ensemble fait le choix de François Bayrou.

L'engagement de toutes les forces politiques locales dans un scrutin national fait monter la participation à près de 63 % au 1^{er} tour (ce qui est tout de même moins que les 75 % en moyenne pour les élections au congrès et aux assemblées de province).

Les résultats du 1^{er} tour sont assez proches de ceux de la métropole, au moins pour les premières places. Nicolas Sarkozy arrive en tête avec 49,74 % (meilleur score national) suivi de Ségolène Royal (23,73 %), François Bayrou (8,85 %). En 4^e position José Bové fait une relative percée avec 5,88 % ce qui le place en Nouvelle-Calédonie devant Jean-Marie Le Pen qui arrive en 5^e position avec 5,67 % des suffrages.

Le 2^e tour mobilise encore plus les Calédoniens puisque la participation gagne 5 points passant à 68,12 %. Nicolas Sarkozy sort en tête avec 62,89 % des voix (meilleur score national) tandis que Ségolène Royal en recueille 37,11 %.

On n'est pas loin du rapport 2/3 – 1/3 entre loyalistes et indépendantistes qui se rencontre dans tout scrutin où le corps électoral n'est pas restreint aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie.

II. Les Calédoniens et les élections législatives

Dix ans : c'est ce qu'a dû attendre la Nouvelle-Calédonie pour être représentée par un député au Parlement. C'est en effet au milieu des années 1930 que le Conseil général de la colonie avait demandé un député pour la Nouvelle-Calédonie. La Chambre des députés avait accordé ce député en 1939 mais la guerre avait empêché sa mise en place. Au lendemain de la guerre le général de Gaulle président du GPRF crée, par l'ordonnance du 22 août 1945, ce siège de député et donne par la même occasion le droit de vote à certains autochtones (anciens combattants, chefs, pasteurs et moniteurs de l'enseignement). Le 21 octobre 1945, Roger Gervolino est élu député de la colonie. Acteur du Ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, volontaire du Bataillon du Pacifique, Roger Gervolino siège à l'Assemblée nationale dans le groupe de l'UDSR. Il est réélu par deux fois en 1946. Mais il est battu en 1951 par un nouveau venu sur la scène politique, Maurice-Henri Lenormand, fondateur de l'Union calédonienne. L'élection de 1951 marque le début d'une ère de domination UC, autonomiste puis indépendantiste, sur la vie politique locale et sur sa représentation au sein de l'Assemblée nationale, d'abord avec Maurice Lenormand jusqu'en 1964 puis avec Roch Pidjot jusqu'en 1978. Car 1978 marque le début d'une nouvelle ère de représentation au Palais Bourbon, celle du RPCR et du Rassemblement-UMP avec Jacques Lafleur, Maurice Nénou, Pierre Frogier et Gaël Yanno.

Sous la V^e république, période qui nous intéresse, ce sont 15 élections législatives qui se sont déroulées en Nouvelle-Calédonie : 13 dans le cadre d'un renouvellement complet de l'Assemblée nationale (dont 5 à la suite d'une dissolution) et deux dans le cadre d'une partielle en 1964 et 1982. Hormis les élections de 1959 et de 1962 qui ont été faites au scrutin uninominal majoritaire à un tour et celles de 1986 qui se sont déroulées à la représentation proportionnelle, toutes ont eu lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

1° L'ère Union calédonienne (1959 – 1978)

Jusqu'à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides devenues Vanuatu en 1980, les ressortissants français du condominium votaient avec la Nouvelle-Calédonie pour élire le

député. Jusqu'en 1973 dans le cadre d'une circonscription unique lorsque la Nouvelle-Calédonie n'avait qu'un seul député, et en 1978 dans le cadre de la 1^{ère} circonscription lorsque la Nouvelle-Calédonie a eu droit à deux députés. Mais ces Français des Nouvelles-Hébrides ne représentaient qu'environ 4 % de l'ensemble des inscrits et leurs votes, toujours hostiles au candidat de l'UC, ne l'a jamais empêché d'être élu.

a) L'élection législative de 1959

Alors que les élections législatives pour la première mandature de la V^e République se sont déroulées en novembre 1958, elles n'ont eu lieu qu'en mai 1959 en Nouvelle-Calédonie en raison du délai de l'exercice de l'option en faveur du statut de TOM qui n'est intervenue qu'en décembre 1958.

L'élection du 24 mai oppose le député sortant Maurice Lenormand (UC) à deux candidats de l'opposition locale qui s'est divisée face à l'UC : René Hénin pour l'UNR et Claude Parazols du Rassemblement calédonien (parti du sénateur Henri Lafleur). La participation est de 68,7 % et Maurice Lenormand est réélu député pour la 3^e fois avec 67,84 % des suffrages exprimés avec un corps électoral où les Mélanésiens comptent pour la moitié. Jamais l'UC ne retrouvera un tel score.

b) L'élection législative de 1962

Elle a lieu le 18 novembre à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le général de Gaulle. L'opposition à l'UC a refait son unité et c'est son candidat Édouard Pentecost qui affronte Maurice Lenormand. La participation est de 67,29 % et Maurice Lenormand est réélu mais en perdant 10 % de son électorat par rapport à 1959 puisqu'il ne réunit sur son nom que 55,9 % des suffrages exprimés.

De 1959 à 1964, Maurice Lenormand a siégé à l'Assemblée nationale au sein du groupe MRP.

c) L'élection législative partielle de 1964

Elle est organisée le 7 juin 1964 pour pourvoir au remplacement de Maurice Lenormand qui a perdu ses droits civiques à la suite d'une condamnation pénale et après qu'une décision du Conseil constitutionnel en date du 17 mars 1964 ait constaté la déchéance de sa qualité de député.

Trois candidats sont en lice : Roch Pidjot pour l'UC (il avait été jusqu'à présent le suppléant de Maurice Lenormand), Édouard Pentecost pour l'opposition, et un 3^e candidat que l'on pourrait qualifier de la « gauche syndicale », Pierre-Hubert Jeanson.

Roch Pidjot est élu dès le 1^{er} tour avec 54,4 % des voix contre 43,5 % à Édouard Pentecost, Pierre-Hubert Jeanson ne recueillant pour sa part que 2 % des voix.

Durant ce premier mandat, Roch Pidjot a fait partie du groupe du Centre démocratique de l'Assemblée nationale.

d) L'élection législative de 1967

Le premier tour a lieu le 5 mars et oppose le député sortant Roch Pidjot à deux candidats de l'opposition gaulliste qui se divise encore une fois : Georges Chatenay et Edmond Caillard. La participation est de 65,37 % et c'est une petite remontée pour l'UC dont le candidat est réélu dès le 1^{er} tour avec 55,27 % des suffrages exprimés contre 33,6 % à Georges Chatenay et 9,12 % à Edmond Caillard. Mais cette remontée de l'UC n'est qu'accidentelle sur la pente descendante que connaît ce parti depuis 1959.

e) L'élection législative de 1968

C'est celle de la dissolution décidée par le général de Gaulle pour sortir de la crise de mai 1968. Roch Pidjot pour l'UC est candidat à sa succession. Le maire de Nouméa Roger Laroque représente l'opposition gaulliste tandis qu'un 3^e candidat, Alain Bernut, que l'on peut qualifier de populiste, est aussi dans la compétition. La participation est de 68,69 % et il s'en

est fallu de peu que Roch Pidjot ait à affronter un 2^e tour puisque c'est avec seulement 50,86 % des suffrages exprimés qu'il est réélu au soir du 23 juin. Roger Laroque a réuni sur son nom 42,43 % des voix laissant à Alain Bernut les 6,71 % restants.

De 1967 à 1973, Roch Pidjot s'est inscrit au groupe PDM (Progrès et démocratie moderne) de l'Assemblée nationale.

f) L'élection législative de 1973

L'Union calédonienne qui a connu de récentes scissions (celle qui a abouti à la création de l'Union multiraciale autour de Céléné Urégei et celle de Jean Lèques et de ses amis qui ont créé le Mouvement libéral calédonien) affronte ces élections affaiblie. Roch Pidjot est de nouveau candidat mais il doit faire face à un rival autonomiste/indépendantiste en la personne de Céléné Urégei. Du côté de l'opposition, Jean Lèques est le candidat unique des trois partis que l'on n'appelle pas encore loyalistes mais anti-autonomistes : le MLC, l'UD et l'EDS. Un quatrième candidat, Henri Martinet, est aussi présent au 1^{er} tour.

Pour la première fois deux tours seront nécessaires à Roch Pidjot pour être réélu.

En effet après le 1^{er} tour qui s'est déroulé le 4 mars et alors que la participation est montée jusqu'à 70,46 %, Jean Lèques est en tête avec 44,1 % des voix mettant en ballottage Roch Pidjot qui a réuni sur son nom 42,1 % des suffrages. Il est suivi par Céléné Urégei (11,2 %) ; Henri Martinet ferme la marche avec 2,6 %.

Mais au deuxième tour, où il ne reste plus que Jean Lèques et Roch Pidjot en présence, c'est finalement Roch Pidjot qui l'emporte avec 51,9 % des suffrages alors que la participation a atteint 73 %.

Cette élection au 2^d tour est la dernière de la domination UC dans des scrutins législatifs.

Jusqu'en 1978, Roch Pidjot a siégé avec les députés du groupe parlementaire des Républicains démocrates sociaux.

2° L'ère RPCR-Rassemblement-UMP depuis 1978

a) Les élections législatives de 1978

Elles portent la marque d'une nouveauté, d'une rupture et d'une continuité.

- La nouveauté c'est la création d'une deuxième circonscription législative pour permettre à la Nouvelle-Calédonie d'avoir un député supplémentaire car sa population a augmenté.
- La rupture c'est, avec l'élection de Jacques Lafleur, la fin du monopole UC de la représentation de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée nationale que ce parti détenait depuis 1951.
- La continuité c'est que tous les députés calédoniens RPCR ou Rassemblement-UMP siégeront à l'Assemblée nationale dans le même groupe même si celui-ci a changé de nom entre 1978 et aujourd'hui pour s'appeler successivement le groupe RPR puis le groupe UMP.

La création d'un deuxième siège de député entraîne le découpage de la Nouvelle-Calédonie en deux circonscriptions. La première englobe l'Île des Pins, la côte est, les Loyauté et les ressortissants français des Nouvelles-Hébrides, soit environ 25 000 inscrits. La seconde correspond à la côte ouest de la Grande-Terre avec environ 53 000 inscrits. Deux circonscriptions inégales, mais le Conseil constitutionnel n'a alors pas encore imposé le découpage des circonscriptions législatives sur des bases démographiques équilibrées.

L'indépendantisme s'affirme en Nouvelle-Calédonie. Le Palika est né en 1975. À son 8^e congrès l'UC à Bourail a pris position en mai 1977 pour l'indépendance kanak. Au plan national, il s'agit de faire barrage à la gauche et à son programme commun. Le clivage entre adversaires et partisans de l'indépendance kanak se projette dans le scrutin législatif.

- Dans la 1^{ère} circonscription cinq candidats sont en compétition : 4 indépendantistes ou autonomistes (le député sortant Roch Pidjot qui trouve ainsi une circonscription

conforme à ses liens claniques puisqu'il est en réalité originaire de Pouébo, Céléne Urégei du FULK, Nidoish Naisseline alors Palika et André Gopéa de l'UPM). Face à eux, Dick Ukeiwé est candidat RPCR.

Au 1^{er} tour le 12 mars, avec une participation de 61,3 % sans compter les voix des Nouvelles-Hébrides, Roch Pidjot est en tête avec 34,67 % suivi par Dick Ukeiwé qui obtient 28,14 des suffrages. Il y a donc ballottage, mais au 2^e tour alors que la participation tombe à 57,4 %, Roch Pidjot est élu député de la 1^{ère} circonscription par 59,4 % des voix contre 40,6 % à Dick Ukeiwé.

- Dans la 2^e circonscription, Jacques Lafleur, qui a fondé le RPC en avril 1977 pour regrouper les adversaires de l'indépendance, est candidat. Les indépendantistes sont présents avec les candidatures de François Burck pour l'UC et de Gaston Bélouma pour le Palika. Trois autres candidats de notoriété moindre sont aussi présents pour ce 1^{er} tour. Le taux de participation est de 68,5 % et Jacques Lafleur est élu dès ce 1^{er} tour avec 55,2 % des suffrages devant François Burck qui fait 18,1 % des voix.

Sur l'ensemble des deux circonscriptions les voix non-indépendantistes représentent 60 % des suffrages exprimés. Ce qui prouve que la création d'un 2^e siège de député a permis à Roch Pidjot de garder son mandat et que c'est cette 1^{ère} circonscription qui a été taillée sur mesure pour les indépendantistes plutôt que la 2^e pour Jacques Lafleur et les non-indépendantistes. Si la Nouvelle-Calédonie n'avait conservé qu'un seul député, Roch Pidjot aurait été battu.

Durant cette législature, Roch Pidjot a été député non-inscrit.

b) Les élections législatives de 1981

Les Nouvelles-Hébrides sont devenues indépendantes. La 1^{ère} circonscription de Nouvelle-Calédonie est désormais purement calédonienne. François Mitterrand vient d'être élu Président de la République. Il dissout l'Assemblée nationale. Le clivage droite/gauche, et en Nouvelle-Calédonie non-indépendantistes/indépendantistes, est plus fort que jamais.

- Dans la 1^{ère} circonscription, Roch Pidjot se représente pour l'UC mais il a deux concurrents issus de la mouvance indépendantiste : Nidoish Naisseline qui est LKS depuis qu'il a quitté le Palika et Charles Haudra du Rassemblement démocratique calédonien. Henri Wetta est candidat du RPCR tandis que Lionel Cherrier représente la FNSC.

Au 1^{er} tour, la participation est de 55,8 % et c'est Roch Pidjot qui arrive en tête avec 39,19 % des suffrages exprimés suivi par Henri Wetta (25,9 %) et Nidoish Naisseline (24,4 %), les deux autres candidats étant éliminés. Le 2^e tour est une triangulaire dont Roch Pidjot sort vainqueur avec 41,9 % des suffrages tandis qu'Henri Wetta fait 35,2 % et Nidoish Naisseline 22,9 %.

Pour son dernier mandat et jusqu'en 1986, Roch Pidjot sera député apparenté socialiste.

- Dans la 2^e circonscription Jacques Lafleur est candidat face à 8 compétiteurs dont deux des plus importants sont Stanley Camerlynck pour la FNSC et François Burck pour l'UC. La participation est de 61,7 % et Jacques Lafleur est réélu dès le 1^{er} tour avec 54,3 % des suffrages exprimés.

Sur l'ensemble des deux circonscriptions, les voix non-indépendantistes représentent 57,5 % des suffrages exprimés.

c) L'élection législative de 1982

C'est une élection législative partielle qui ne se déroule que dans la 2^e circonscription et fait suite à la décision de Jacques Lafleur de démissionner de son mandat de député pour protester contre l'installation des indépendantistes à la tête du gouvernement local. Cette installation a été possible grâce à un changement d'alliance décidé par la FNSC qui jusque-là était alliée au RPCR pour constituer la majorité à l'Assemblée territoriale et au conseil de gouvernement. Le parlementaire en mission Christian Nucci, député socialiste, nommé haut-commissaire au lendemain de l'arrivée au pouvoir de la gauche avait été le chef d'orchestre de

cette opération. En démissionnant, Jacques Lafleur entendait rendre la parole au peuple pour qu'il condamne ce qu'il considérait comme une forfaiture.

L'élection se déroule le 5 septembre. Face à lui Jacques Lafleur ne retrouve aucun candidat de la majorité de circonstance au pouvoir puisque le Front indépendantiste et la FNSC (de peur d'être désavouée) ne présentent pas de candidat et prônent l'abstention. Seul Michel Jacquet affronte le député sortant tout en se proclamant adversaire de l'autonomie et de l'indépendance. Jacques Chirac vient en Nouvelle-Calédonie soutenir le candidat RPCR. La participation est de 53,5 % et l'élection tourne au plébiscite pour Jacques Lafleur qui obtient 91,42 % des suffrages.

d) Les élections législatives de 1986

Elles se déroulent pendant les années sombres des « événements ». François Mitterrand est au pouvoir depuis 5 ans. Sur la lancée du boycott des élections territoriales de novembre 1984, le FLNKS décide de ne pas présenter de candidat et appelle ses électeurs à ne pas participer au scrutin. Scrutin qui se déroule à la représentation proportionnelle, la Nouvelle-Calédonie ayant toujours droit à deux députés. Malgré le boycott du FLNKS, la participation dépasse la moitié des inscrits puisqu'elle est de 50,4 %. Trois listes sont en compétition. Celle du RPCR est une liste d'union loyaliste : Jacques Lafleur la mène avec Maurice Nénou en 2^e position. Une liste indépendantiste soutenue par le LKS est conduite par Gabriel Païta. François Néocé est à la tête d'une liste proche du FN baptisée Vérité-Fraternité-Vivre français. Avec 88,5 % des suffrages exprimés, la liste du RPCR a les deux élus. Jacques Lafleur retrouve le chemin de l'Assemblée nationale. Maurice Nénou y entre pour la première fois.

Désormais, et sans partage jusqu'en 2007, le RPCR/Rassemblement-UMP aura par ses députés le monopole de la représentation de la Nouvelle-Calédonie à l'Assemblée nationale.

e) Les élections législatives de 1988

Elles font suite à la dissolution décidée par François Mitterrand après sa réélection à la Présidence de la République. Elles se déroulent de nouveau au scrutin uninominal majoritaire à deux tours mais avec un nouveau découpage des circonscriptions consécutif à la décision du Conseil constitutionnel d'exiger une représentation plus équilibrée sur une base démographique. Ce qui est réalisé puisque les deux circonscriptions de Nouvelle-Calédonie ont chacune le même nombre d'électeurs inscrits à quelques unités près.

La première circonscription comprend Nouméa, l'Île des Pins et les Loyauté ; la deuxième la Grande-Terre (sans Nouméa) et Bélep.

La Nouvelle-Calédonie sort du drame d'Ouvéa. Le FLNKS poursuit son boycott des élections nationales. Aucune candidature indépendantiste n'est présente. Le duel RPCR/Front national tourne à l'avantage du parti de Jacques Lafleur. Lui-même est réélu avec 83,2 % des suffrages exprimés dans la 1^{ère} circonscription tandis que Maurice Nénou fait encore mieux en obtenant 86,2 % des voix dans la 2^e circonscription. Le FN frôle les 14 % des voix dans les deux circonscriptions.

f) Les élections législatives de 1993

Après les Accords de Matignon et la paix retrouvée le FLNKS fait son retour dans le jeu électoral national avec la candidature de Roch Wamytan dans la 1^{ère} circonscription. Les candidatures non-indépendantistes sont nombreuses : Jacques Lafleur est candidat à sa succession ; il doit affronter Dick Ukeiwë (qui n'a pas apprécié que Simon Loueckhote lui ait été préféré pour siéger au Sénat) ainsi que cinq autres candidats de la mouvance loyaliste. Dans la 2^e circonscription, Léopold Jorédié porte les couleurs du FLNKS face au député sortant Maurice Nénou. Quatre autres candidats briguent ce poste.

Avec une participation de 57,7 % dans la 1^{ère} circonscription Jacques Lafleur est réélu dès le 1^{er} tour avec 53,3 % des suffrages exprimés, suivi par Dick Ukeiwë (16 %) et Roch Wamytan (14,3 %).

Dans la 2^e circonscription où la participation est de 57 %, Maurice Nénou est aussi réélu dès le 1^{er} tour avec 54,1 % des voix devant le candidat du FLNKS Léopold Jorédié qui termine à 29,9 % des suffrages. Maurice Nénou devait décéder le 27 novembre 1996. Son suppléant Pierre Frogier accédait à la députation.

Le total des voix des candidats non-indépendantistes atteint 75,6 % des suffrages exprimés.

g) Les élections législatives de 1997

Jacques Chirac est Président de la République depuis 2 ans. L'Accord de Nouméa se prépare mais le FLNKS qui est en plein rapport de force avec l'État au sujet du préalable minier (échange du massif minier de Koniambo) décide de boycotter ces législatives. Seuls des candidats de la droite loyaliste (mis à part Jean-Raymond Postic qui ne peut être classé dans cette mouvance) sont présents dans les deux circonscriptions.

Dans la 1^{ère} circonscription où la participation tombe à 55,2 %, Jacques Lafleur est réélu dès le 1^{er} tour avec 63,07 % des suffrages devançant Didier Leroux qui obtient 19,6 % des voix.

Dans la 2^e circonscription où le boycott du FLNKS se fait davantage sentir puisque la participation tombe à 48,6 %, Pierre Frogier obtient au 1^{er} tour 56,57 % des suffrages mais 24,63 % des inscrits. Il manque de peu l'élection au 1^{er} tour et il doit affronter un 2^e tour avec face à lui Philippe Pentecost, candidat repêché pour la circonstance, non-indépendantiste qui a reçu le soutien du Palika et de l'USTKE. Pierre Frogier l'emporte finalement avec 61 % des suffrages.

h) Les élections législatives de 2002

Ces législatives ont été marquées par l'amorce du déclin électoral de Jacques Lafleur qui pour la première fois a été mis en ballotage dans la 1^{ère} circonscription. Les indépendantistes ont participé au scrutin en ordre dispersé dans les deux circonscriptions par les candidatures de Wassissi Konyi dans la 1^{ère}, de Paul Néaoutyine, de Raphaël Mapou et de Gabriel Païta dans la 2^e.

Dans la 1^{ère} circonscription où la participation a été faible (42,16 % car l'UC et le LKS ont boycotté cette élection) deux candidats seulement ont obtenu le nombre de voix nécessaire pour accéder au 2^e tour : Jacques Lafleur, qui avec 49,81 % des suffrages exprimés a manqué de 42 voix seulement l'élection au 1^{er} tour, et Didier Leroux, très loin derrière avec près de quatre fois moins de voix que le député sortant, les six autres candidats étant éliminés. Jacques Lafleur devait finalement l'emporter au 2^e tour avec 55,74 % des suffrages soit 2611 voix de plus que Didier Leroux, avec une participation de 40,52 %

Dans la 2^e circonscription, où 41,13 % des électeurs se rendent aux urnes, seuls Pierre Frogier et Paul Néaoutyine du Palika ont pu accéder au 2^e tour où le député R-UMP sortant est réélu avec 55,71 % des suffrages exprimés devançant son concurrent indépendantiste de 3224 voix.

i) Les élections législatives de 2007

Elles sont marquées par l'unité retrouvée du FLNKS, qui pour le temps de ce scrutin a su présenter un candidat dans chaque circonscription (Charles Pidjot dans la 2^{ème} et Charles Washetine dans la 1^{ère}), et par l'élimination de Jacques Lafleur dès le 1^{er} tour dans la 1^{ère} circonscription.

Le contexte est particulier. Aux élections locales de 2004, le R-UMP a perdu la majorité au congrès et à l'assemblée de la province Sud désormais contrôlée par l'Avenir ensemble, parti qui exerce aussi la présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Le

Rassemblement-UMP sous l'autorité de Pierre Frogier a entrepris sa rénovation. Jacques Lafleur l'a quitté pour refonder le RPC.

L'Avenir ensemble se divise dans la 1^{ère} circonscription avec deux candidats, Didier Leroux et Philippe Gomès, tandis que dans cette même circonscription Gaël Yanno, du R-UMP, qui a obtenu l'investiture officielle de l'UMP doit affronter la dissidence de Pierre Maresca mécontent que les primaires internes ne l'aient pas retenu comme candidat alors que Jacques Lafleur se représente avec la volonté d'empêcher Gaël Yanno d'être élu.

Au 1^{er} tour la participation est de 54,9 %, Gaël Yanno est en tête avec 30,9 % des suffrages. Jacques Lafleur est éliminé dès ce 1^{er} tour et seul Gaël Yanno affronte au 2^e tour le candidat indépendantiste dont il triomphe au 2^d tour avec 69,2 % des suffrages contre 30,8 % à Charles Washetine.

Dans la 2^e circonscription, le 1^{er} tour voit le député sortant Pierre Frogier arriver en tête avec 34,53 % des voix devant Charles Pidjot et Harold Martin de l'Avenir ensemble (eux seuls qualifiés pour le second tour). Mais Harold Martin se retire et au 2^e tour Pierre Frogier l'emporte avec 54,13 % des voix contre 45,87 % à Charles Pidjot. La participation qui avait été de 62 % a perdu 10 points entre les deux tours dans cette 2^e circonscription alors qu'elle avait gagné 3 points dans la 1^{ère}.

III. Les Calédoniens et les référendums

C'est volontairement que seront traités ici aussi bien les référendums nationaux, organisés au titre des articles 11 ou 89 de la Constitution, que les référendums locaux.

La participation des électeurs calédoniens aux référendums se divise en deux périodes. La Nouvelle-Calédonie gaulliste a toujours acquiescé à la pratique référendaire de la démocratie par le général de Gaulle et tant que l'homme du 18 juin a été impliqué dans la consultation, la Nouvelle-Calédonie a participé avec des taux variant de 56 à 78 %. Après le départ du général, le référendum intéresse moins les Calédoniens (mais c'est vrai aussi en Métropole) d'autant qu'ici les consultations se déroulent dans la période postérieure à 1970 qui va avec l'apparition de la revendication indépendantiste kanak. Alors la participation tombe en dessous de 50 % pour osciller entre 22 % et 48 %, sauf lorsque la Nouvelle-Calédonie est directement concernée par la question soumise à référendum que celui-ci soit national ou local (62,4 % pour le référendum sur la loi statutaire issue des Accords de Matignon, 74,2 % pour la consultation d'approbation de l'Accord de Nouméa, le référendum de 1987 constituant une exception du fait de son boycott par les indépendantistes).

1° Le référendum du 28 septembre 1958

Ce référendum est une consultation importante dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Elle n'est plus une colonie depuis 1946, elle est un TOM. Et comme tous les TOM elle a un double choix à faire lors du référendum du 28 septembre 1958. Elle ne doit pas seulement dire oui ou non à la nouvelle Constitution. De la réponse qu'elle donne à la question référendaire dépend aussi son maintien au sein de la République ou son indépendance immédiate (pour mémoire, la Guinée qui a répondu non à ce référendum est devenue indépendante immédiatement).

Les résultats calédoniens de ce référendum sont clairs. La participation est de 76,86 % (elle ne montera jamais aussi haut lors d'un référendum). Le oui l'emporte par 26 085 voix (soit 98,11 % des suffrages exprimés) contre 500 voix pour le non.

2° Les trois référendums gaulliens de 1962 et 1969

- Au référendum de ratification des Accords d'Évian sur l'Algérie le 8 avril 1962, 56,19 % des Calédoniens votent et se prononcent à 91,26 % en faveur du oui.
- La participation remonte à 60 % le 28 octobre 1962 lors du référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel. Et c'est par 75,56 % de oui que les Calédoniens prennent leur part de cette révision constitutionnelle.

- En 1969 pour le référendum du 27 avril 1969 sur la régionalisation, celui de l'adieu à de Gaulle, la participation atteint 65,72 % mais le oui se tasse nettement puisqu'il descend à 54,20 %.

3° Les référendums de l'après-de Gaulle

- Au référendum du 23 avril 1972 sur le 1^{er} élargissement de la CEE, la participation passe en-dessous de la barre des 50 % pour n'atteindre que 48,94 %, mais le oui des Calédoniens est massif : 91 %.
- Le 2^e référendum sur l'Europe, celui du 20 septembre 1992 portant approbation du traité de Maastricht, mobilise peu les Calédoniens : la participation n'est que de 33,74 % et le oui est mince : 50,31 %.
- Le référendum du 24 septembre 2000 sur le quinquennat est celui qui a le moins mobilisé les Calédoniens avec seulement 22 % de participation (mais elle n'a été que de 30 % sur l'ensemble français). Le oui l'emporte par 73,21 %.
- Le référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Union européenne est un peu plus mobilisateur : 34,7 % des Calédoniens y participent et disent oui à 78,8 % alors que le non l'a emporté sur l'ensemble français.

4° Les trois référendums concernant la Nouvelle-Calédonie

L'un est national (1988) les deux autres sont locaux (1987 et 1998). L'importance pour la Nouvelle-Calédonie du référendum national du 28 septembre 1958 a été soulignée précédemment.

- Le référendum d'autodétermination du 13 septembre 1987

Le plan Pisani de janvier 1985 sur l'indépendance-association prévoyait une loi sur l'autodétermination en juillet de cette même année et un référendum sur l'indépendance en janvier 1986. Après les péripéties que l'on sait, ce plan fut finalement abandonné et, après le retour de la droite au pouvoir en 1986, le gouvernement de Jacques Chirac avait décidé d'un nouveau statut pour la Nouvelle-Calédonie fondé sur l'autonomie et la régionalisation, tout en maintenant le scrutin d'autodétermination prévu par le plan Pisani.

Ce scrutin eut lieu le 13 septembre 1987. Boycotté par le FLNKS au motif qu'il ne portait pas sur l'indépendance kanak et qu'il n'excluait pas les non kanak du droit de vote, il a été marqué par une participation de 59,10 %. Le oui en faveur du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République l'a emporté avec 98,3 % des suffrages exprimés, soit 57,17 % des inscrits.

- Le référendum national du 6 novembre 1988

Il porte adoption du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie issu des Accords de Matignon.

Il a été organisé de manière à éviter tout recours contre les risques d'inconstitutionnalité de certaines dispositions de la loi statutaire.

En Nouvelle-Calédonie, directement concernée, la participation atteint le double de ce qu'elle a été pour l'ensemble français (62,4 % contre 36,9 %). Mais le rapport est inversé pour la réponse : le oui l'emporte ici par 57 % alors qu'il l'a emporté par 80 % dans toute la France.

Au sortir des « événements » et du drame d'Ouvéa, Jacques Lafleur a eu du mal à convaincre l'électorat non-indépendantiste que sa poignée de main avec Jean-Marie Tjibaou était porteuse d'avenir. Du coup ce sont 67 % des électeurs de la région Sud qui se sont prononcés pour le non.

- La ratification de l'Accord de Nouméa : 8 novembre 1998

Baptisé référendum local, le scrutin du 8 novembre 1998 est en fait une consultation des populations de Nouvelle-Calédonie sur les dispositions de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998. Cet Accord a d'abord été constitutionnalisé par la révision constitutionnelle du 20 juillet 1998 qui a rétabli le titre XIII de la loi suprême sous l'intitulé « Dispositions transitoires relatives à la Nouvelle-Calédonie ». Il a été soumis ensuite au vote des Calédoniens en remplacement du référendum d'autodétermination prévu initialement par les Accords de Matignon. Seuls ont été admis à y participer les électeurs qui avaient déjà participé au référendum de 1988.

La paix est revenue depuis 10 ans. La provincialisation est à l'œuvre. La participation est de 12 points supérieure à celle de 1988 puisqu'elle atteint 74,2 %. Et le oui l'emporte avec 71,8 % des votes. La province Sud à majorité non-indépendantiste a cette fois dit oui à 63 % et Nouméa a fait de même à 57,7 %.
